



roupement de Développement Forestier
du Plateau de Millevaches

les forestiers de la montagne limousine



1^{er} trimestre



n° 27



Christian Beynel

EDITORIAL

2014 sera une année bien remplie pour notre Groupement de Développement Forestier. Nous continuerons notre travail d'information et de formation - qui est notre raison d'être - dont vous trouverez en fin de journal le détail.

Pour cela nous suivrons avec attention les discussions sur la **Loi Forestière** qui vient d'être débattue à l'Assemblée Nationale et qui va l'être au Sénat prochainement. Loi qui a été préparée par de multiples rapports qui mettent tous l'accent sur la nécessité d'augmenter la production et de réduire le déficit de la filière bois alors que nous avons un massif forestier bien supérieur à celui de l'Allemagne qui, par contre, a une balance excédentaire. Loi qui a fait l'objet, au Lycée Forestier de Meymac d'une réunion de la commission forêt du Sénat, à l'instigation de Bernadette Bourzai où nous avons fortement participé. Loi que notre adhérent, Maître Philippe Dubeau suit attentivement et décortiquera pour nous.

L'année 2014 sera marquée par la préparation de la **nouvelle charte forestière de notre PNR**. Quatre réunions préparatoires ont eu lieu, où nous avons entendu de nombreuses critiques sur notre sylviculture, l'attaquant de manière négative, faisant fi du travail de vulgarisation de ces dernières années et des progrès que nous avons réalisés. La commission de valorisation du PNR s'est elle aussi penchée sur cette charte, d'autant que la mission des PNR va se limiter à l'environnement, l'économie passant aux Pays, et aux Communautés de Communes. Nous avons toujours plaidé pour concilier économie et environnement par des mesures de bon sens. Nous avançons lentement pour éviter des erreurs, nous expérimentons, nous observons avant de nous engager et surtout nous ne faisons pas de quelques erreurs, des cas généraux. Nous mettons au point le potet travaillé, la plantation avec rangement de branches, la plantation mécanique, la régénération naturelle parfois dirigée mais dans tous les cas, nous demandons aux forestiers de s'adapter au terrain et de tenir compte de leurs possibilités.

L'année sera celle de la **4^{ème} Fête de la Forêt du Plateau de Millevaches**. Elle aura lieu dans le domaine de Banizette - commune de La Nouaille - qui est un véritable écomusée. Nous allierons ainsi la tradition et la modernité, tout en basant une grande partie de la journée sur les feuillus, car nous sommes sur la bordure du plateau dans des stations qui se prêtent à une croissance convenable.

Nous nous sommes toujours intéressés depuis notre création aux feuillus que nous avons appris à travailler. Lors de notre **Assemblée Générale qui aura lieu à Millevaches**, nous visiterons un balivage réalisé sans subvention, par un de nos membres, chez une adhérente à une altitude de 880 mètres, mais dans une position d'abri, bien alimenté en eau et avec un sol assez profond. Nous l'observerons en espérant produire du bois d'œuvre et provoquer une régénération naturelle. Les feuillus méritent leur attention par leur beauté, leur bois d'œuvre, leur production de girolles là où le sol est profond et ils permettent de nous chauffer. Ne les bradons pas pour quelques euros le stère.

Rendez-vous à Banizette, le 5 juillet, venez en famille, vous pourrez vous cultiver, tout en vous amusant.

Sommaire... Sommaire... Sommaire...

P° 1 - Éditorial par le président
- Sommaire

P° 2 et 3 - CR voyage d'étude en forêt de Tronçais
par Robert Nanot

P° 4 - Revues de presse par Bernard Pallu et

Supplément : demande de don et affichette
pour la 4^{ème} Fête de la Forêt (23)

P° 5 - Les nouveautés fiscales par Maître Dubeau
- Les Brèves

P° 6 - RMT AFORCE CR par François Didot
- Dates des prochaines ventes groupées de bois

P° 7 - Cours des bois par Olivier Jardon
- Rendez-vous 2014

P° 8 - Contacts
- Bulletin d'adhésion 2014/2015